



## ASSEMBLEE GENERALE DU SOU DES ECOLES LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

### **L'assemblée générale a débuté à 19h40.**

7 personnes étaient présentes à la réunion. Pour rappel, l'assemblée ne pouvait accueillir plus de 10 personnes à cause des mesures sanitaires mises en place (COVID19). Le Sou des écoles avait lancé un appel à candidature via le panneau d'affichage et les réseaux sociaux.

Les membres du bureau pour l'année 2019 - 2020 ont annoncé leur volonté de se représenter. N'ayant pas eu de nouveaux postulants, le bureau reste inchangé.

### **Bureau du SOU DES ECOLES 2020 - 2021 :**

#### **PRESIDENT :**

Gaëtan MURATOVIC (enfant en GS)

#### **VICE PRESIDENTE :**

Nathalie GUEHO (enfants en GS et CE1)

#### **TRESORIERE :**

Nathalie MEBENGA (enfants en CE2 et CM1)

#### **VICE SECRETAIRE :**

Julien SERVEILLE (enfant en GS)

#### **SECRETAIRE :**

Séverine SOTTON (enfants en CE2 et CE1)

Cette année, Christine CHARVET reste responsable de la communication via la page Facebook, le groupe de bénévoles Whatsapp, et sera chargée de créer les affiches pour les différentes animations et ventes.

Merci à Isabelle PAPOZ de nous avoir accompagné tout au long de l'année 2019 - 2020.

### **LE SOU DES ECOLES**

#### ● **Il a d'abord été fait un rappel de ce qu'est le sou :**

C'est une association à but non lucratif, loi 1901, menée par des parents **tous bénévoles**.

Le Sou organise des manifestations pour récolter des fonds qui serviront à tous les enfants de l'école (*spectacles, sorties, matériel, jeux*) dans le cadre de projets pédagogiques.

Les manifestations sont aussi le temps de partager des moments conviviaux.

#### ● **La motivation de l'association :**

Notre plus grand souhait est que nous arrivions à rassembler un grand nombre de parents afin qu'ils se sentent concernés et impliqués dans la vie du Sou.

C'est un bon moyen pour faire de nombreuses rencontres, et il n'y a pas d'engagement sur toute l'année.

Nous sommes tous des parents en activité, nous le comprenons et le respectons.

#### **L'important c'est de participer, chacun à sa façon.**

*Cette année, plus que jamais, nous reconduisons la cotisation annuelle demandée aux parents sur la base du volontariat. Sachez que cette cotisation servira à financer des projets exceptionnels pour nos enfants.*

#### ● **Pour nous suivre :**

La page Facebook : sous l'identifiant « *stjp soudesecoles* »

L'adresse mail : [soudesecolesstjp@gmail.com](mailto:soudesecolesstjp@gmail.com)

Et bien sûr, le panneau d'affichage devant l'école.

Cette année, pour continuer dans notre démarche de réduction des déchets, **les mots dans les cahiers de vos enfants se feront de plus en plus rares. C'est pour cela que nous utiliserons de plus en plus les moyens énoncés ci-dessus pour communiquer.**

### **BILANS ET PROJETS**

L'année 2019 – 2020 a été une année particulière pour nous tous. Le confinement et les mesures sanitaires n'ont pas permis au Sou des Ecoles d'organiser tous les événements qui avaient été prévus. De ce fait, les recettes de l'année écoulée n'ont pu égaler celles des années précédentes

#### ● **En 2019 - 2020 :**

Les différents événements qui ont eu lieu ont permis de générer un bénéfice de 2932€ (Halloween a rapporté 947€, les chocolats de Noël 993€, les sapins de Noël 233€, les différentes ventes de gâteaux 315€, la soirée dansante 313€, + les ventes de gobelets...)

#### ● **Pour 2019 - 2020 :**

L'enveloppe attribuée à l'école n'a pas pu être utilisée en totalité. Le Sou des Ecoles la complètera pour atteindre une somme de 24€ par enfant scolarisé.

#### ● **Les projets prévus pour l'année 2020 - 2021 pourront être modifiés en fonction des nouvelles consignes sanitaires. Les manifestations « annuelles » comme Halloween, Carnaval, Kermesse sont suspendues pour le moment**

#### ➤ **Ventes :**

- Vente de gâteaux le dernier vendredi avant chaque période de vacances. Une logistique est à mettre en place (sens de circulation, interdiction de rester sur place pour consommer...)
- Gourdes Tupperware® (2€ reversés au Sou, 1€ pour Ruban Rose)
- Chocolats de Noël (Catalogue Initiative Alex Olivier qui sera distribué courant octobre – novembre)
- Livres en Marchés (affiches en place à l'école et sur le tableau d'affichage)
- Sapins de Noël
- Vente de gâteaux et biscuits (Catalogue Mistral)
- Vente de tabliers décorés par les enfants
- Ventes de plantations au printemps (légumes / fleurs)
- Gobelets réutilisables, vendus tout au long de l'année (se rapprocher d'un membre du bureau en dehors des manifestations)

- Cette année, le Sou des écoles souhaite à nouveau nommer des parents référents dans chaque classe, afin de mieux communiquer avec l'ensemble des parents d'élèves. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès d'un membre du bureau ou envoyer un mail à l'adresse du Sou des écoles.

- Une nouvelle fois cette année, un concours de dessin est organisé pour les élèves de CM2 sur le thème :

#### **« Mon animal préféré »**

Le gagnant sera tiré au sort et son dessin représentera le logo du sou des écoles pour l'année 2020-2021. Ce travail se fera avec l'aide de Valérie, maîtresse de CM2.

L'assemblée générale a pris fin à 21h25.

Merci aux participants, au plaisir de rencontrer tous les parents. Nous remercions l'équipe des bénévoles pour leur implication dans les différents projets menés l'année écoulée.

**Les membres du bureau**